

Voir Grand à Terrebonne

Article par Danielle Bonneau

Publié le 05 novembre 2013



À la jonction de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille Îles, près de l'autoroute 40, à Terrebonne, le Domaine du Parc prend forme. Les maisons détachées et jumelées sont presque toutes vendues et c'est maintenant au tour des maisons en rangée et des immeubles en copropriété de trois et quatre étages d'être bâtis. La prochaine étape, en préparation, entraînera la construction de sept édifices de 9, 12 et 18 étages, au bord de l'eau. Tout un changement en perspective!

Le quartier, qui compte un important volet commercial, avait au départ deux grands atouts: la proximité de la gare de Charlemagne, prévue dans le projet du Train de l'Est, et la mise en valeur d'un parc faunique, en bordure de la rivière des Prairies.

Le sort de la future gare est incertain depuis le début de 2012. Après avoir été sacrifiée dans le cadre de compressions budgétaires, elle fait de nouveau l'objet de discussions. Elle emprunterait toutefois la forme, moins coûteuse, d'un quai d'embarquement.

«Nous pensons qu'il y aura une plateforme et que le train va arrêter, indique Arthur Steckler, président d'Héritage Terrebonne, le promoteur du Domaine du Parc. Il y aura 5000 personnes, quand tout sera complété, qui pourraient s'y rendre à pied ou en vélo! Cela n'aurait pas de sens qu'il n'y ait pas un quai.»

La venue du train est d'ailleurs étroitement liée à la mise en vente de la première des tours qui devraient s'élever entre le chemin Saint-Charles et la rivière des Prairies.

Au coeur du ruisseau de Feu

Le Domaine du Parc, qui se trouve au centre d'un immense parc naturel, s'arrime, par ailleurs, à l'un des plus importants projets de conservation du Grand Montréal. Pour assurer la mise en valeur du vaste territoire (appelé ruisseau de Feu), le promoteur agit en collaboration avec la Ville de Terrebonne, Canards Illimités Canada, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ainsi que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

«La conservation des milieux humides dans le secteur du ruisseau de Feu figure dans nos cartons depuis les années 80, indique André Michaud, chef de la conservation des habitats chez Canards Illimités Canada. Tout le monde gagne quand un partenariat est

établi afin de s'assurer que l'aménagement d'un territoire se fait avec le moins d'impact possible sur l'environnement.»

L'organisme a effectué, dans un premier temps, l'aménagement du marais et du marécage, ainsi que la restauration du bois qui couvre une bonne partie du site. Le milieu naturel, modifié au fil des ans pour répondre aux besoins des agriculteurs et chamboulé par la construction de l'autoroute 40, reprend ses droits.

La municipalité de Terrebonne, dans un deuxième temps, s'assurera de donner accès au parc naturel en aménageant notamment des sentiers. «La Ville travaille sur un projet récréatif, avec un centre d'interprétation et des activités, indique Daniel Sauriol, directeur de l'aménagement du territoire. Reste à déterminer s'il y aura des embarcations sur l'eau, de la randonnée ou du patin l'hiver.»

Selon lui, la présence du parc naturel autour du quartier résidentiel, de même que la proximité des transports en commun ont joué dans la croissance du secteur. Si la gare ne voit pas le jour à Charlemagne, précise-t-il, la Ville prévoit instaurer un système de navette vers la gare de Terrebonne.

Condos et maisons en rangée

Un vent de changement souffle dans le quartier résidentiel. L'architecture contemporaine des habitations multifamiliales, dans la nouvelle phase du projet, tranche avec celle, plutôt traditionnelle, des maisons d'abord construites.

«Nous avons écouté les clients, qui désiraient un style plus moderne», souligne Arthur Steckler.

Trois constructeurs proposent divers types d'habitations de deux à quatre étages, avec ou sans ascenseurs, conçus pour différentes clientèles. Fait inusité: c'est la même agence, Luc Denis architecte, qui signe tous les plans! Engagée par le promoteur en 2011 pour donner une nouvelle direction au projet, elle veille à ce qu'il y ait une certaine continuité.

«Les habitations sont différentes, tout en ayant des détails communs, explique Luc Denis. On sent, malgré les variations, qu'elles font partie d'un ensemble.»